



Date : Novembre 2022

Mail : [contact@espace-technologie.com](mailto:contact@espace-technologie.com)

# 01

Pôle Activ'Océan  
9 Rue de Bois Fossé  
85300 CHALLANS  
Tél. 02 51 49 31 31



# FICHE CONSEIL

---

## Les Licences logicielles de seconde main ECO

---



## **1- Les licences logicielles de Seconde main**

De plus en plus d'entreprises optent pour les logiciels d'occasion. Pour des performances équivalentes, les coûts d'acquisition sont nettement inférieurs à ceux d'un logiciel neuf.

Beaucoup d'entreprises ou organisations l'ignorent mais, longtemps interdit, le commerce des logiciels d'occasion est désormais légal depuis l'arrêt C128-11 de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 3 juillet 2012.

Le marché français de seconde main est grandissant et est actuellement l'un des plus dynamique (N°2 en Europe derrière Allemagne) et connaît une demande en hausse des acheteurs publiques.

Dans ce contexte inédit où les finances des entreprises sont soumises à rude épreuve, acheter des licences logicielles d'occasion permet la continuité de l'activité en limitant les dépenses.

## **2- Qu'est-ce que les licences d'occasion ?**

Les licences d'occasion dites également « de seconde main » sont des licences qui ont déjà été achetées par un utilisateur (à l'éditeur ou un distributeur) mais ne sont plus (ou n'ont jamais été) utilisées.

25 % des licences acquises ne sont pas ou plus utilisées par les entreprises

Ces licences inutilisées font suite à des achats « surdimensionnés », à la migration vers une nouvelle technologie et l'abandon du logiciel, à la réduction d'effectifs, à une liquidation.

## **3- Quels avantages pour les licences de seconde main ?**

Outre les économies réalisées, le marché secondaire permet aux entreprises de gagner en agilité et en flexibilité :

- Trouver des versions qui ne sont plus commercialisées
- Ajustement des licences à l'usage réel (augmentation/diminution des effectifs)
- Optimisation des licences (achats inutiles évités)
- Acquisition de licence dans sa version définitive avec possibilité de passer à la version antérieure
- Réemploi d'anciennes versions même non supportées
- S'affranchir du product life cycle de l'éditeur

## **4- Un cadre juridique assuré**

Il est primordial de s'entourer de fournisseur expérimenté lors de l'achat /vente de vos logiciels d'occasion. En effet, le process de transfert de vendeur doit être cadré, respectant la législation.

Chez Espace Technologie, nous vous simplifions l'acquisition des licences de seconde main !





Notre fournisseur Français de confiance (spécialiste du reconditionnement des produits I.T.) se charge de toute la partie administrative et certifie que les licences vendues respectent totalement le cadre légal.

Le cadre juridique transactionnel est ainsi connu et assuré : Facture et BL au nom du client entraînant le transfert du droit d'utilisation de la licence.

Espace Technologie est investi dans l'économie circulaire et contribue à lutter contre le gaspillage et la sur consommation.

En France, la transition vers une économie circulaire est reconnue officiellement comme l'un des objectifs de la transition énergétique et écologique et comme l'un des engagements du développement durable.

Nous sommes engagés et travaillons pour améliorer :

- **L'approvisionnement durable** : prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux des ressources utilisées, en particulier ceux associés à leur extraction et à leur exploitation.
- **L'écoconception** : prendre en compte des impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit et les intégrer dans nos choix de sélection des produits proposés à nos clients.
- **L'économie de la fonctionnalité** : privilégier l'usage à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien. Louer des biens plutôt que les vendre afin d'optimiser le réemploi d'un produit en fonction des besoins de nos clients.
- **La consommation responsable** : prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit dans les choix proposés, que notre client soit public ou privé.
- **L'allongement de la durée d'usage** des produits par le recours à la réparation, à la vente, la location ou à l'achat d'occasion, par le don, dans le cadre du réemploi et de la réutilisation.
- **L'amélioration de la prévention, de la gestion et du recyclage des déchets**, y compris en réinjectant et réutilisant les matières issues des déchets dans le cycle économique.



Pôle Activ'Océan  
9 Rue de Bois Fossé - BP 147  
85301 CHALLANS Cedex

Tél. : **02 51 49 31 31**

Email : [contact@espace-technologie.com](mailto:contact@espace-technologie.com)

Web : [www.espace-technologie.com](http://www.espace-technologie.com)